



BULLETIN D'ADHÉSION

Association REEV

2024

Nom et Prénom

Adresse

Email

Tel

Telegram

- Adhère à la charte relationnelle, aux statuts et au règlement intérieur
- Adhère en qualité de membre sympathisant ; cotisation annuelle : 10 €*
- Adhère en qualité de membre bienfaiteur, don libre : €*
- Compétences et disponibilités que je souhaite mettre au service de l'association (optionnel)

Fait le, à

Signature

Les paiements se font :

- Par chèque à l'ordre de REEV (Renouveau de l'Être, Élan de Vie) en l'adressant à : Association REEV, 60 avenue des Pyrénées, 31410 Saint Sulpice sur Lèze.
- Par virement à REEV : IBAN FR76 1027 8022 1700 0210 0690 184 - BIC CMCIFR2A: - Indiquer "Don REEV" dans l'objet du virement.

ATTENTION : afin de recevoir un reçu fiscal, vous devez envoyer un email à contacts.reev@gmail.com avec votre nom, prénom, mail, adresse et le montant du virement. Un don de 100€ ne vous coûtera que 33€ après réduction d'impôts. (réduction de 66% à hauteur de 20% du revenu imposable). Les reçus fiscaux des dons effectués en 2024 par chèque et virement seront envoyés par REEV au cours du 1er trimestre de l'année 2025.



CHARTRE RELATIONNELLE

Association REEV

Renouveau de l'Être, Élan de vie

Vision collective

Ensemble, dans un élan de joie, de confiance, de gratitude et d'amour, nous allons vers le renouveau, dans la liberté de l'être et l'harmonie de son environnement

Raison d'être

Prendre soin et accompagner les personnes dans une approche de santé globale

Nos valeurs

Confiance : cultiver la confiance en soi et envers le groupe, cultiver le sentiment de sécurité par la confidentialité et le non jugement

Bienveillance : prendre soin de soi et des autres et veiller au bien-être collectif

Respect : respecter la parole de chacun sans jugement, au profit de l'expression de ses ressentis, de ses besoins et la formulation de demandes concrètes

Honnêteté : être intègre, sincère dans ses paroles et ses actes

Liberté : être libre de s'exprimer en toute authenticité, sans recevoir de jugement de valeur.

Écoute : prendre le temps d'écouter ses propres besoins et les besoins des membres du groupe

Empathie : prendre le temps de bien communiquer, avec diplomatie et en tenant compte des émotions de l'autre, des autres

Gouvernance

La gouvernance participative distribuée est le mode privilégié de fonctionnement. Chacun s'engage à en apprendre, expérimenter, et mettre en œuvre les principes et les outils

Médiation et régulation de conflits

Chacun est gardien de l'hygiène relationnelle du groupe et a la responsabilité de cultiver par son attitude des relations paisibles avec les autres membres du collectif. En cas de litiges ou de difficultés à apaiser des tensions interpersonnelles, les membres concernés s'engagent à accepter et faciliter toute procédure de médiation et de régulation des conflits.

Confiance et sécurité

Chacun s'engage à la confidentialité afin de développer la confiance et la sécurité de chacun des membres dans leurs expressions et initiatives et de ne porter atteinte ni aux individus ni aux projets de l'association.

Gouvernance Principe de Non-discrimination

Chacun s'engage à respecter le principe de non-discrimination, notamment et non exhaustivement, liée aux opinions politiques, aux convictions religieuses, au statut vaccinal...

En tant que membre de l'association REEV, je déclare adhérer à la présente charte relationnelle

Prénom :

Nom :

Lieu :

Date :

Signature :